



Institut Supérieur d'Ostéopathie de Lille

OSTEOPATHIE DANS L'ENTREPRISE

Une autre approche de la qualité de vie au travail.



V2 du 02/04/12

ECOLE TECHNIQUE PRIVÉE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ENREGISTRÉE AU RECTORAT DE LILLE (N° 059-6696H)
Agréé par le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports le 20 Septembre 2007

Bâtiment « le Caducée » – Parc EURASANTE Epi de Soil – 57 rue Salvador Allende – 59120 LOOS
Tél. 03.20.86.77.91 – Fax 03.20.58.05.67 – e-mail : contact@lille-osteopathie.fr – site : www.lille-osteopathie.fr

Pour commencer...

Quel est le principe ? :

Dispenser des soins ostéopathiques sur le lieu de travail, aux salariés, d'autant plus s'ils interviennent sur des postes « physiques ».

Qui pour accueillir nos étudiants ? :

Grandes entreprises idéalement, ayant sur place un médecin du travail ou une infirmière.
Entreprises géographiquement proches de la métropole lilloise.

Qui part en stage ? :

6 étudiants de fin de cursus (4^{ème} et 5^{ème} années) avec un tuteur (ostéopathe diplômé) qui encadre leurs interventions. Les étudiants sont 3 ou 4 par salle de consultation : 1 praticien et 2 ou 3 observateurs.

Quand ont lieu les stages ? :

Une à deux fois par mois (dates définies avec la structure d'accueil).
Créneau horaire de 3 à 4 heures consécutives pour chaque déplacement (horaires définis avec la structure d'accueil).
Tout au long de l'année scolaire.

Quelles sont les conditions d'accueil ? :

Disposer de 2 salles isolées visuellement et phoniquement, proches l'une de l'autre.
Point d'eau à proximité de ces salles.
Prise de rendez-vous gérée par la structure d'accueil.
Bilan fait après quelques mois, notamment concernant la fréquentation et la satisfaction.

Pour aller plus loin...

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »¹

Ostéopathie et Ergonomie quel rapport ?

Ergonomie et Ostéopathie s'intéressent tous les deux à l'Homme et sa Santé.

L'Ergonomie porte un regard sur l'homme au travail et les effets de cette relation sur la santé.

L'Ostéopathie est centrée sur la santé de l'homme et cherche à connaître ce qui peut l'affecter. Comme le sport ou la posture de conduite, le travail fait partie de ce qui peut avoir un impact sur la santé, un exemple : les TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

Troubles Musculo-Squelettiques qu'est ce donc ?

Ce sont des pathologies multifactorielles à composante souvent professionnelle ;

- elles affectent les membres de la colonne vertébrale et touchent l'ensemble du corps :
 - les muscles,
 - les tendons,
 - les articulations,
 - les viscères
- elles s'expriment par :
 - de la douleur,
 - de la raideur,
 - de la maladresse,
 - une perte de force,
 - de la fatigue

Les TMS les plus répandus sont les tendinites de l'épaule, l'épicondylite (coude), le syndrome du canal carpien (poignet), les lombalgies (dos), les colites fonctionnelles.

TMS quel est le paysage ?

Sur 10 salariés, l'examen médical diagnostiquerait que 1 à 2 d'entre eux ont au moins un TMS des membres supérieurs².

Avec près de 20 000 cas reconnus en 2000, les TMS constituent la première cause de maladies professionnelles en France comme dans la plupart des pays européens et progressent dans beaucoup d'entreprises (+ 20% par an).³

Les troubles musculo – squelettiques (TMS) constituent un enjeu majeur de prévention avec 34 200 maladies professionnelles indemnisées en 2007.

La multiplication du nombre des TMS est liée à une forte modification des conditions de travail et à des postes mal adaptés. Reconnaissez-vous votre entreprise dans toute ou partie de cette description des troubles :

- Délais plus courts,
- Gestes répétitifs,
- Exigences de qualité supérieures,
- Changements de production ou d'organisation nombreux.

¹ Définition de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

² Source : Etude du réseau expérimental de surveillance épidémiologique des troubles musculo-squelettiques dans les Pays de Loire (novembre 2006).

³ Source : ANACT (Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail)

Coûts des TMS⁴

Le coût moyen estimé⁵ s'étale de **2 800 €** et **59 jours d'arrêt** pour une atteinte au **genou** à **17 000 €** et **220 jours d'arrêt** pour une atteinte de **l'épaule**.

Ces valeurs se construisent à partir du coût direct et du coût indirect auquel il faut ajouter en sus le coût stratégique.

Coûts directs :

- cotisations maladie professionnelle
- indemnités
- temps passé à la gestion du dossier
- sur salaires de l'intérim (augmentation du surcoût)

Coûts indirects (2 à 7 fois les coûts directs) :

- diminution de la capacité de production
- formation des salariés remplaçants

Coûts stratégiques :

- sociaux : épuisement, perte d'implication, baisse de l'attractivité, état dépressif
- productifs : augmentation du temps de production et donc de la productivité
- économiques : perte de compétitivité, perte de client

Ostéopathie face aux TMS

Les consultations d'ostéopathie peuvent aider à enrayer la dégradation qui entraîne des petits déséquilibres en véritables TMS et maladie professionnelle.

L'ostéopathie cherche à restaurer la mobilité normale et confortable de l'ensemble des structures du corps. Celles-là mêmes qui sont à l'origine des TMS.

L'intervention ostéopathique a une dimension curative mais aussi une dimension de prévention et de conseil. Par exemple une fois la gêne cervicale éliminée, et l'écran d'ordinateur correctement positionné, une routine d'auto étirement peut être proposée au salarié pour éviter le retour de ces symptômes.

Effets de la prise en charge ostéopathique :

=> Pour les salariés :

- Diminution des douleurs,
- Reconnaissance non liée à la rémunération, l'ostéopathie est un plus pour le salarié,
- Amélioration des relations hiérarchiques, par la prévention des maladies professionnelles et des risques psychosociaux,
- Satisfaction d'une considération individuelle.

=> Pour l'entreprise :

- Diminution des arrêts de travail,
- Diminution de l'absentéisme, et du temps passé pour la gestion du personnel,
- Diminution du turn-over,
- Renforcement de l'attractivité de l'entreprise,
- Augmentation de la productivité,
- Fidélisation des salariés,
- Amélioration du climat social,
- Maintient des salariés expérimentés.

⁴ Approche économique des TMS : <http://www.anact.fr/portal/pls/portal/docs/1/1150345.PDF>

⁵ Source : CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)